

Bonjour chère présidence d'association de parents,
Bonjour cher partenaire,

Voici le bulletin électronique [INFO-APÉ/APP](#) de novembre 2011.

Nous vous suggérons de partager l'information de [l'INFO-APÉ/APP](#) avec votre conseil d'administration et les parents de votre école.

Nous vous en souhaitons bonne lecture!

L'équipe de la Fédération des parents francophones de C.-B. (FPFCB)

223-1555, 7^e Avenue Ouest Vancouver C.-B. V6J 1S1

Tél: 604-736-5056 / 1-800-905-5056

info@fpfcb.bc.ca / www.fpcfbc.ca

Comité de partenaires – Ça se poursuit!

Le comité de partenaires de votre école doit continuer ses activités, malgré le fait que les enseignants n'y participeront pas pendant la grève du zèle qui se poursuit actuellement. Il s'agit d'une directive du Conseil scolaire francophone. Comme les décisions du comité de partenaires doivent être prises par consensus, ce consensus devra être obtenu avec les membres qui sont présents autour de la table lors de la prise de décision.

Chaque association de parents d'école devrait maintenant avoir élu une personne ou des personnes (selon la structure adoptée dans chaque école) pour représenter les parents au sein du comité de partenaires pendant l'année scolaire 2011-2012, et avoir communiqué les noms et coordonnées de ces représentants à la direction de l'école. Rappelons que la date limite pour mettre en place les comités de partenaires est le 15 octobre de chaque année. Le mandat des membres du comité de partenaires est d'une durée d'un an; un membre peut être réélu pour plus d'un mandat.

Dans les écoles où se trouve un centre préscolaire (prématernelle, garderie, etc.), le comité de partenaires peut inviter un représentant du secteur préscolaire à faire partie du comité, et celui-ci doit être nommé par l'association de parents gestionnaires de ce centre préscolaire. La Fédération des parents croit qu'il est important pour tous les centres préscolaires hébergés dans les écoles francophones de faire partie des comités de partenaires, car les discussions du comité et les décisions prises par celui-ci ont souvent une influence sur le centre préscolaire. De plus, la petite enfance fait partie de l'école et devrait être prise en compte dans tous les aspects décisionnels de l'école.

Soulignons que chaque comité de partenaires doit tenir au moins cinq (5) rencontres durant l'année scolaire.

Pour plus d'information sur le mandat et le fonctionnement des comités de partenaires de l'école, consulter le « Guide d'accompagnement » en cliquant sur le lien suivant :

http://www.csf.bc.ca/comite_de_partenaires/info_francais.php

Pour en savoir plus ou pour obtenir de l'aide relativement aux comités de partenaires, communiquez avec Marie-Andrée Asselin à la Fédération des parents, par téléphone (604-736-5056 ou 1-800-905-5056) ou par courriel (maasselin@fpfcb.bc.ca).

Congrès et AGA 2011 – Vous êtes invités!

Les inscriptions au congrès annuel des parents vont bon train! Plusieurs d'entre vous se sont déjà inscrits pour l'événement, qui aura lieu les 18 (en soirée) et 19 novembre (durant la journée) prochains, à l'école Jules-Verne de Vancouver. Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sans tarder en cliquant sur le lien suivant : <http://congres.fpfcb.bc.ca/>

Notez qu'une garderie sera offerte sur place. De plus, les frais de déplacement, l'hébergement et les repas sont pris en charge par la Fédération pour deux délégués par association de parents. Cette année encore, les éducatrices de la petite enfance et nos partenaires en éducation et en petite enfance y sont aussi conviés.

Pour obtenir plus d'information et pour consulter l'horaire du congrès, consultez le site Internet de la Fédération des parents à l'adresse Internet : www.fpfcb.bc.ca (voir l'encadré vert « À garder en vue! »)

Au plaisir de vous y voir!

Nous vous souhaitons un bel automne!

L'équipe de la Fédération des parents